

RECRUTE

Un.e instructeur.trice de l'application du droit des sols

Cadre d'emplois des adjoints administratifs, rédacteurs, adjoints techniques ou techniciens

Entre terre et mer, Guingamp-Paimpol Agglomération est un territoire emblématique de la Bretagne. Ses espaces naturels, le tourisme, les activités maritimes et agricoles et son pôle d'excellence agroalimentaire en font une agglomération dynamique mêlant ville, ruralité et littoral.

De Ploubazlanec à Carnoët, de la Baie de Paimpol jusqu'à la Vallée des Saints, l'agglomération regroupe 57 communes et 73 700 habitants. Ses 24 compétences sont mises en œuvre par 440 agents et un budget de 85 millions d'euros.

MISSIONS

Au sein de la Direction Aménagement, sous la responsabilité de la coordinatrice du service commun d'application du Droit des Sols, Guingamp-Paimpol Agglomération recrute un(e) instructeur(trice) des autorisations d'urbanisme.

Les missions du service commun d'application du Droit des Sols portent sur le territoire de l'Agglomération de Guingamp-Paimpol et de la Communauté de Communes du Kreiz-Breizh

Le service ADS est basé sur 2 sites : Plourivo et Guingamp.

L'agent recruté sera basé à Guingamp

ACTIVITES ET TACHES DU POSTE

- Instruction des autorisations d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager)
- Gestion administrative et fiscale des autorisations d'urbanisme
- Accueil et information sur la faisabilité réglementaire des projets d'aménagement initiés et mis en œuvre par des pétitionnaires, des collectivités et des professionnels
- Participation aux permanences « Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement » (CAUE)

PROFIL DU CANDIDAT

- Savoirs :
 - Bonne connaissance du Code de l'Urbanisme et des procédures d'Application du Droit des Sols
 - Maîtrise des logiciels d'instruction automatisée (si possible OPEN ADS et VMAP)
 - Expérience en instruction des autorisations d'urbanisme souhaitée
- Exigences du poste :
 - Capacité à travailler en équipe
 - Qualité relationnelle pour l'accueil du public
 - Aisance rédactionnelle
 - Autonomie et discrétion professionnelle dans l'accomplissement des tâches
 - Sens de l'organisation, rigueur, autonomie
 - Titulaire du permis B

CONDITIONS DU POSTE

- Recrutement par voie statutaire ou à défaut par voie contractuelle
- Poste à temps complet 35h, basé à Guingamp

Adresser lettre de motivation et CV le 22 mars 2021 au plus tard à :

Monsieur le Président
Guingamp-Paimpol Agglomération
11, rue de la Trinité
22200 GUINGAMP

Contact : Anne-Laure Trécherel au 02.96.13.59.64 ou al.trecherel@guingamp-paimpol.bzh